



# LE TRI DES DECHETS DANS LE CIMETIERE POUR UN BON RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

*Le cimetière est un lieu dédié au recueillement et à la Mémoire de nos défunts. Respectons le! Nous vous invitons également à respecter les règles de tri. Pour cela nous vous demandons de séparer au mieux les constituants de vos déchets avant de les éliminer dans les conteneurs.*

*Pour vous simplifier la tâche, nous nous contenterons de 2 sortes de déchets:*

*Les déchets verts ① et les autres ②*

## 1 DANS LA BENNE BLEUE, LES DECHETS VERTS



POTS EN TERRE



POTS EN PLASTIQUE



FLEURS, MOTTE DE TERRE, TERRE



**Ces déchets seront valorisés par compostage et transformés en terreau**

## 2 METTRE LE RESTE DES DECHETS DANS LE CONTENEUR NOIR



POTS EN PLASTIQUE



FLEURS EN PLASTIQUE



POTS EN TERRE



AUTRES DECHETS DIVERS

### Sac jaune :

Dans l'immédiat nous ne rajoutons pas le tri sélectif des emballages.

Vous pouvez néanmoins si vous le souhaitez reprendre avec vous vos emballages



FILMS PLASTIQUES, PAPIERS



**MERCI DE NE PAS DEPLACER LES CONTENEURS**

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT  
VOUS ADRESSER A LA MAIRIE  
Tél. 03 89 40 99 06